

**BULLETIN D’ADHÉSION 2023**

**Professionnel·le de l’art hors artiste**

**(indépendant·e, salarié·e, étudiant·e et demandeur·euse d’emploi)**

* **Pourquoi adhérer ?**
* S’engager et faire vivre la charte de valeurs et d’engagement et faire évoluer les pratiques professionnelles ;
* Intégrer un réseau élargi de professionnel·les ;
* Porter une parole plus forte et représentative du secteur des arts plastiques et visuels en région ;
* Réfléchir ensemble, confronter ses idées, ses expériences et questionnements ;
* Échanger et partager les bonnes pratiques et participer à les faire progresser ;
* Agir dans une dimension collective ;
* Penser l'avenir du secteur de l'art contemporain ;
* Être partie prenante et proposer des idées, des axes de travail, donner sa voix ;
* Travailler ensemble sur des sujets communs et transversaux ;
* Participer à la défense des intérêts de notre secteur ;
* S’engager dans le développement des activités du réseau a.c.b ;
* Soutenir le projet de l’association et avoir accès à de l'information, des ressources

*L’adhésion n’a pas pour objectif la promotion de son travail personnel et ne fait pas office de label.*

Peuvent devenir membres actifs de l’association en tant que professionnelles : les critiques d’art; les commissaires d’exposition; les conférenciers·ières; les historien·nes de l’art; les chercheur·euses; les développeur·euses d’artistes; les régisseurs·euses; les assistant·tes d’artiste ; les agents de production ; les enseignant·es, professeur·eures, intervenant·es en arts plastiques; les commissaires-priseurs; les médiateurs·trices; les formateurs·trices, les étudiant·tes (ayant déjà obtenu un 1er diplôme post bac) ou tout autre professionnel·le œuvrant dans le champ de l’art contemporain en Bretagne.

* **Critères d’éligibilité**
* (Se) reconnaître et s'engager dans le respect et la promotion des valeurs communes figurant dans la charte d’a.c.b ;
* Justifier d'un engagement professionnel - en recherche, en temps en moyens - dans le secteur de l'art contemporain ;
* Justifier d'un statut professionnel ;
* Avoir une domiciliation et/ou son lieu de recherche et/ou son siège social en Bretagne.
* Pour les étudiant·es, avoir obtenu un premier diplôme (DNAP / Licence...) dans un cursus lié à l’art contemporain (Université arts plastiques, histoire de l'art, sociologie de l'art, Écoles supérieures d'art...)
* **Pièces à fournir**

Pour que cette demande soit recevable, les structures doivent joindre à ce bulletin dûment renseigné :

* Tout document témoignant de son engagement et activité professionnels par exemple : CV, biographie, N° de Siret, contrats, revue de presse, articles etc.
* Justificatif de domicile ou de rattachement à un laboratoire en région Bretagne pour les chercheurs·seuses
* La carte d’étudiant·e ou le justificatif de demandeur·euse d’emploi
* [La charte de valeurs et d’engagements signée](https://www.artcontemporainbretagne.org/wp-content/uploads/charte-acb-professionnels.pdf)
* **Barèmes de cotisation :**

Les membres actifs s’acquittent d’une cotisation annuelle dont le montant respectif est fixé chaque année par l’Assemblée générale ordinaire.

**Important** : cette cotisation est valable **pour une année civile** (soit jusqu’au 31 décembre de l’année en cours).

Cotisation étudiant·es : 5€

Cotisation de base (artistes plasticien·nes, indépendant·es, salarié·es, autres professionnel·les de l’art …) : 10€

Cotisation solidaire : à partir de 20€

 Je souhaite apporter mon soutien à l’action menée par art contemporain en Bretagne en devenant membre de l’association.

 Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve.

 Je déclare avoir pris connaissance et avoir signé la charte de valeurs et d’engagement et m’engager à la promouvoir et à la faire vivre.

 Je déclare être un·e acteur·trice professionnel·le du secteur de l’art contemporain : mon activité va bien au-delà du loisir ; elle constitue même l’activité la plus importante à mes yeux (même si je n’en retire pas ou peu de rémunérations) et je peux justifier d’un engagement professionnel – en recherche, en temps et en moyens – dans le secteur de l’art en vue d’en tirer des revenus.

**OU**

 Je déclare être étudiant·e dans le secteur de l’art en Bretagne et avoir déjà obtenu un premier niveau de diplôme post-bac (DNAP, Licence…)

* **Identité**

Prénom Nom

Année de naissance Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable E-mail

Site web

* **Activité**

 Critique d’art Assistant·e d’artiste Agent d’artiste Historien·ne de l’art Chercheur·euse Médiateur·trice Formateur·trice Restaurateur·trice d’art Conférencier·ière Commissaire d’exposition Régisseur·euse producteur·trice Intervenant·e-Professeur·e en art Commissaire-priseur

 Salarié·e, Précisez votre fonction et votre structure :

 Etudiant·e, précisez : En recherche d’emploi Autre, Précisez :

Année de début d’activité : Numéro SIRET (délivré par l’INSEE) :

=

* **Quelques lignes descriptives sur votre activité**
* **Quelques lignes sur vos motivations – envies d’adhérer à a.c.b**
* **Réseaux**

Êtes-vous membre d’un ou plusieurs réseaux, syndicats ou fédérations professionnelles ?

      oui                 non Si oui, lesquels ?

* **Cotisation annuelle**

 Cotisation étudiant·es : 5 euros

 Cotisation de base (artistes plasticien·nes, salarié·es de structures, indépendant·es, tout autre professionnel·le de l’art) : 10 euros

 Cotisation solidaire (à partir de 20 euros, indiquez le montant) =

À : Le :                  ⁄                    ⁄                    Signature :

Formulaire à renvoyer avec les pièces à fournir à : contact@artcontemporainbretagne.org

**Tout dossier incomplet ne pourra être recevable ni présenté en conseil d’administration.**

Les demandes d’adhésion sont étudiées par le Conseil d’administration lors de [4 sessions](https://www.artcontemporainbretagne.org/adhesions/les-formulaires/?lang=fr): 1 – HIVER (janvier 2023) 2 – PRINTEMPS (avril 2023) 3 – ÉTÉ (juillet 2023) 4 – AUTOMNE (octobre 2023). Dès validation, un mail de bienvenue vous sera adressé. L’adhésion sera effective dès réception du paiement en espèces, chèque ou par virement. L’appel à cotisation sera envoyé après l’Assemblée générale (printemps 2023).

---

En remplissant ce formulaire vous acceptez que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de nos campagnes d’informations par courrier électronique et qu’elles puissent faire l’objet d’un traitement statistique anonyme. Vos données seront conservées jusqu’à cinq ans après la fin de votre adhésion ou jusqu’à ce que vous en fassiez la demande. Vous pouvez solliciter la modification et suppression de vos données personnelles à tout moment en nous contactant à l’adresse : contact@artcontemporainbretagne.org. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre politique de confidentialité accessible sur notre site internet [www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)